L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI, 14 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. D. Philips, notaire, 5 Comi Place, peut prêter sur hypothèque de $500 à $90,000.
20 déc—1m

DEMANDES.

BONNE cuisinière—S'adresser 345 rue Dumaine, près Prieur. Inutile de se présenter sans recommandations pour compétence et caractère.
15 janv—

DEMANDE — Une jeune Française ou créole honnête trouvera à se placer avantageusement pour la campagne. S'adresser à la pension F. Dufard, rue Madison.
14jan—5f

ON demande—A prendre pension dans une famille française, pour leçons d'anglais et musique en échange. Références données et requises. S'adresser "Professeur" Abeille.
13jan—3f

ON demande une femme d'un certain âge pour s'occuper d'enfants et aider au ménage d'une maison. S'adresser 617, avenue St-Charles. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
3 jan 1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français nouvellement débarqué désire s'employer, soit en ville ou à la campagne, comme main-d'œuvre ou palefrenier. S'adresser à Pascal Lestelle, Texas & Pacific Depot.
13 jan—3f

UN Professeur nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande que de pourvoir à son logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE.
20 déc—

A VENDRE.

A VENDRE à l'amiable le café coin Conti et Bourbon, connu sous le nom de "Conti Exchange", pour cause de maladie. La Société Culinaire des Garçons Restaurateurs et le Vigilant Band s'y réunissent. Pour informations s'adresser sur les lieux à M. E. Garreau, 73 Bourbon et 85 Conti. Prix très modérés. Avis aux amateurs.
10jan—mar jeu sam

A Vendre.—Une pension faisant bonnes affaires, et située dans un quartier central pour cause de départ. S'adresser "J"—Abeille.
11 janv—1mom

A VENDRE—La buvette de feu Louis Marell, coin Canal et Basin. S'adresser à Mme Marell, sur les lieux.
11jan—7f

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 50 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19 janv—3f au 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 22,991—Division E.—B. J. West's Son & Co. et Anna Y. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de propriété des pétitionnaires B. J. West's Son & Co. et William Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue pardevant Théo. Guyol, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, afin de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises, et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Martin Voorhies, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Anthony Clessi vs ses Créanciers—No 22,931—Ordre de Cour—Que la cession faite par le pétitionnaire, Anthony Clessi, soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant E. C. Stockton, notaire en cette ville, après publication conformément à la loi, le VENDREDI, 13me jour de janvier 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 2 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
9 jan—3f au 13 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,252—Robert Morris vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Robert Morris soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frank Hébert, notaire en cette ville, à son bureau No 23 Commercial Place, le SAMEDI, 14me jour de janvier 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1887.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29déc—3f au 14jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Haynes & Rogers, Wm D. Haynes et Andrew Y. Rogers vs. leurs créanciers—No 22,909—Division A—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des dits insolvables, soit convoquée conformément à la loi, au bureau de James Fahey, notaire en cette ville, le 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M. où les dits créanciers devront être notifiés d'après les termes de la loi. Que Paul E. Théard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents des dits insolvables; et que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits insolvables soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1887.
Signé, N. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 déc—5f au 1er fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 2me jour de décembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101—Division C.
Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire, le 8 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante à assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernale et d'engager des affaires pour son propre compte et profits; tous les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
[Signé:] F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 déc—

PAR LE CONSTABLE.

Finley & Grant contre M. Grandman.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No. 10,009.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 60 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 24 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BAHNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
13 jan—13 19 21

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:
Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, n'ont pas conformés aux conditions de la vente, et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et, comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est, par le présent, donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes, qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et, conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District ... Orléans, No 203 rue Canal.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 FEVRIER 1888.

GROS LOT:

$150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET, $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 .... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100 ..	200..	20,000
100 ..	100..	10,000
1000 .. do terminaison	50..	50,000
3,179 Lots s'élevant à........		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante résidence dans le deuxième district. Au coin des rues Galvez et Hôpital.

A l'encan à des conditions faciles.

Succession de Ernest Pragst.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C—No 21,010.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 7 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Barracks, désigné par la lettre A. Le dit terrain forme l'angle des rues Galvez et Hôpital, et mesure 54 pieds, 7 pouces et 1 1/2 ligne de façade rue Galvez, sur 134 pieds, 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de façade rue Hôpital; 136 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la divisant du terrain B; et 40 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière.
Les améliorations comprennent un cottage en bois solidement construit, et élevé du sol avec couverture en ardoises, et une bâtisse à deux étages dans le fond aussi couverte en ardoises, ayant 8 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, chambre à bain, lieux d'aisance, etc.; aussi deux hangars, un des deux très grand et en usage comme écurie; grands terrains sur le côté de la maison ayant beaucoup d'arbres, plantes et arbrisseaux, etc., entrée pour voitures, deux cuves, etc., etc., le tout splendidement réparé.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit, à l'option encore de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a une sera représentée par des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date du paiement final. L'acte portera toutes les clauses de sécurité usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée.
L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui paiera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887.
Un dépôt de 10 0/0 sera requis comptant sur les lieux pour garantir la vente.
10déc—10, 17, 24 31—Jan 7 et 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et autres effets, Actions, Billets, etc.
Succession d'Ernest Pragst, Sr.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C—No 21,010.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 14 janvier 1888, à 10 heures a.m., au local, coin des rues Galvez et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 7 décembre 1887, il sera vendu un assortiment général de meubles de maison et effets appartenant à la susdite succession qui se trouvent dans le local ci-dessus désigné. Et à midi le même jour à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu du même ordre et pour le compte de la même succession il sera vendu.
Dix (10) actions du fonds capital du American Homestead Co. of New Orleans.
Dix (10) actions du fonds capital du Firemen's Building Association of New Orleans; Series "A".
Cinq (5) actions du fonds capital du Firemen's Building Association of New Orleans; Series "C".
Dix (10) actions du fonds capital du N. O. Commercial and Detective Agency and Police Co.
Une (1) action du fonds capital du La Jockey Club.
Seize (16) actions du fonds capital du People's Insurance Co.
Huit (8) actions du fonds capital du Teutonia Insurance Co.
Et un (1) billet de D. Oscar Salomon de vingt-cinq dollars ($25 00).
Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant.
4 jan—4 8 11 14

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée du Troisième District.

Rue Johnson, entre Esplanade et Kerlerec.

Succession de Gustave Patin.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 22,049.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—C. E. Fredericks, crieur, bureau, 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté le 13 décembre 1887, dans la susdite affaire, la propriété de ville ci-après décrite, savoir:
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Johnson, Prieur, Esplanade et Kerlerec, mesurant 32 pieds 8 pouces de façade rue Johnson, sur 119 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No 20 sur un plan de A. N. Dejonilly, voyer de la ville, en date du 2 octobre 1866, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage double en bois désigné par le No 289 rue Johnson.
Conditions—Comptant: l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix d'adjudication; 20 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Samson Levy, notaire, 134 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles, Meubles, Etc.

Margaret M. Pursglove, veuve de George Pursglove vs William Mayo et Francis M. Koch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,952.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 24 janvier 1888, à 10.30 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—
Un lot de meubles, effets mobiliers et autres, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13jan—13 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de machine à vapeur, bouilloire, etc.

E. et J. O'Rourke vs l'American Cotton Seed Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et dessous désignés, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à 1 heure p. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Sur les lieux, No. 217 rue Sud Peters.
Une machine portative d'une puissance de vingt chevaux avec bouilloire et accessoires en parfait état, dix Crawford Cotton Seed Cleaner (décortiqueur), un lot de poulies, courroies, arbres de couche, fonte (gazings), 26 sacs de graines de coton, 21 barils de lignites Emery, des sacs vides, des outils, etc.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4jan—4, 10, 12, 13, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict, E. R. Perry, subrogé, vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,515—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages, privilèges y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville (ci-devant la ville et la paroisse de Jefferson), désigné par le numéro onze du carré numéro trente-quatre, borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, conformément à un plan dressé par Louis Surgi, le 6 février 1836, annexé à un acte passé pardevant Louis Ferrand, ancien notaire, en date du 6 mai, 1836; lequel terrain mesure trente pieds de façade rue du Camp, sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Patrick Blaney vs John V. Sherlock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,081—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 13, dans l'îlet No 2, borné par les rues Calliope, St-James Tchoupitoulas et Levée, sur un plan en date du 5 mars 1807, en l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire, lequel lot de terre, conformément à un plan et certificat de voyer, signé par J. A. D'Hémécourt, annexé à un acte exécuté pardevant Abel Dreyfus, mesure, au pied américain, cinquante-trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue St-James, cent-cinquante-neuf pieds un pouce et six lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue New Levée, cent cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas et soixante pieds onze pouces et deux lignes de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16déc—16 23 30—jan 6 13 18.

Succession de Michael Flicker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22118—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Jacob Paul, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 janv.—4 8 12.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Groceries—Comptes ouverts—Bail, Vente de syndic.

Louis Carrère vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 22,701.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—Le MARDI, 24 janvier 1888 à 10 1/2 A. M., coin des rues Bourbon et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 janvier 1888, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite insolvabilité:
GROCERIES. Le contenu de la grocerie situé au dit endroit.
Aussi le terme non expiré du bail du dit local et les comptes ouverts. Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 janv—14, 21, 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Théodore Paderas et al. vs. H. August Nikoll et al.
Cour Civile du District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,478.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 20 juillet 1836 et déposé au bureau de Louis Feraud, ex-notaire en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1889, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29déc—29 31 Jan7 14 21 28

Vente de Maître en Chancellerie.

No 10,432—Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.

PAR A. G. BRICE, MAITRE—Nicholas J. Hoey, Crieur—Conformément à un décret de la Cour, fait et enregistré le 3 décembre 1887, le soussigné Maître vendra à l'encan, Nicholas J. Hoey, crieur, au dernier et plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, la propriété suivante, à savoir:
La bâtisse en briques à deux étages (occupée anciennement comme maison de Banque), No 60 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-Louis, Royale et Bourbon, le terrain mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Toulouse, sur soixante-trois (63) pieds dix (10) pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, plus ou moins; le dit morceau de terre étant celui qui reste à la dite Association de la grande portion de terre achetée par la dite Association le 10 mai 1829, de Jean Baptiste La Branche, par acte passé pardevant Felix de Armas, notaire.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat en billets payables, dans un et deux ans, avec six pour cent d'intérêt de la date de la continuation de la vente, garantis par hypothèque et lien du vendeur, avec cinq pour cent frais d'avocat et les clauses de garantie usuelles.
A. G. BRICE, Maître.
9 déc—5 f au 14 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de maître.

Cour de Circuit des Etats-Unis pour Circuit et District Est de la Louisiane—No 10,972.

Cate Kerwin et als vs Hibernia Ins. Co.

C. E. GIRARDEY, Esq., crieur—Bureau No 10 rue Carondelet.—Conformément à un décret de la cour, fait et enregistré dans l'affaire ci-dessus nommée, le 11 février 1888, le soussigné Maître, C. E. Girardey, crieur, vendra à l'encan au dernier et plus fort enchérisseur pour du comptant, le SAMEDI 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etats de la Louisiane la propriété décrite ci-après, à savoir:
Dix lots de terre dans l'îlet borné par les rues Webster, Constance (récemment Live Oak), Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burthèville et Bloomingdale, dans le sixième district de cette ville. Les dits lots étant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville, d'après un ordre de la Cour. Les lots 1 2 3 4 et 5 sont contigus l'un à l'autre et font face à la rue Constance (récemment Live Oak) et mesurent chacun 31 pieds de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme le coin de la rue Constance (récemment Live Oak) et la ligne de Bloomingdale et Burthèville. Les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre, face à la rue Patton (récemment Laurel) et mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No 10 forme le coin de la rue Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burthèville et Bloomingdale.
Conditions de la vente—L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente, la balance en signant l'acte.
C. G. BRICE, Maître.
7 jan—7, 14, 21, 28—fév 4, 11.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Julia A. Kirk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,026—Division E—Attendu que George H. Kirk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia A. Kirk, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 jan—14 18 22

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 23,009—Division D—Attendu que Annie Wild a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Wild décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 janv—14 18 22

Succession de Mary Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,002—Division A—Attendu que Lizzie Barnes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feue Mary Barnes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 janv—11 15 20

Succession de M. et Mme John Kirchmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,989—Division C—Attendu que Johanna Kirchmeyer a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus M. et Mme John Kirchmeyer, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10 janv—10.15,19.

Succession de Thomas Stoddard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,025—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Bonnyeon et Richard Muffey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10janv—10,15,19

Succession de William H. Gaucheau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,172—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Gauchean exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 jan—5 10 14

Succession de Jean Pulsegur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,200—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la tutrice et co-administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5janv—5,10,14.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Junqua vs. ses créanciers—No 20,554 Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplémentaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qu'une cession des biens du pétitionnaire John B. Junqua, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 27 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30déc—3f au 1er fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages.

—ET—

Cottage en bois, couverts en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Cinq maisons en bois à un étage au coin des rues Ste-Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St-Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53; Avenue Washington.

Cottage à double corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No. 556 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No 554 et 554 1/2 rue Carondelet.

L'îlet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixième, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé,

Dossier No. 16,667.

A un long crédit. **A l'encan.**

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D," en date du 6 juillet, 1886, dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch, dossier No. 16,667, il sera vendu à l'encan:

Premier District,

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market, désigné comme lot No. 32, et mesurant, 120 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine, formant toute la façade du dit îlet sur la rue de l'Annonciation, entre Richard et Market.
AUSSI—Une autre portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et le même îlet que la dernière, faisant partie du lot No. 6 et mesurant 5 1/2 pouces de face à la rue Richard sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; cette portion de terre est bornée du côté qui regarde la rue Annonciation par cette autre portion de terre ci-dessus décrite, et du côté qui regarde la rue Chippewa par le reste dudit lot No. 5. La portion de terre en question comprend la propriété connue sous le nom de

"PLANTERS' PRESS YARD."

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet No. 30, borné par les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Peters, désigné par la lettre A, et mesurant 52 pieds de face à la rue Jackson sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages, couvertes en ardoises, connues comme Nos. 19, 21 et 23 rue Jackson. Elles ont chacune 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance, un hangar, etc., rapportant environ $31 de loyer par mois.
3° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No. 30, borné par les rues Jackson, Peters Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B, et mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Jackson 25 pieds de large, sur le côté de la ligne latérale qui le sépare du lot A, et le côté le plus rapproché de la rue Peters une première profondeur, rue Jackson, de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, delà il se prolonge à angles droits vers la rue Rousseau une distance de 6 pieds 4 pouces, enfin avec une nouvelle profondeur de 31 pieds 11 pouces 5 lignes jusqu'à la ligne du fond.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, couvert en ardoises, connu comme No 17 rue Jackson, lequel renferme 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance, etc., avec tuyaux à gaz dans toute la maison. Cette propriété rapporte un loyer de $15 par mois.
4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Religieuse et Baggeaux, et désignés sur le plan 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Religieuse et Ste Marie et mesurant 85 pieds 9 pouces de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 144 pieds 1 pouces et 7 lignes sur la rue Religieuse et 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé le lot No 2; le lot No 2 sur le ... No 2 et 5 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Marie, une même largeur dans le fond, et il est borné par le lot No 1, sur la première profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes et sur la ligne du côté le plus proche de la rue Rousseau, le divisant du lot No 1, a une première profondeur de 120 pieds, puis il court à angles droits vers la rue Religieuse 5 pieds et 3 pouces et puis il a une profondeur et une façade sur la rue Religieuse de 9 pieds 6 pouces et 8 1/2 lignes jusqu'à sa ligne de fond et la ligne de division du lot No 7. Les améliorations consistent en 5 maisons contenant 2 chambres chacune, citernes, etc., et louées $23 par mois.
5° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Joséphine, Laurel, St-André et Constance, désigné par le No. 33, mesurant 40 pieds 6 pouces de face à la rue Constance, 40 pieds 9 pouces de large dans le fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue St-André, et formant le coin des rues Constance et St.-André. Les améliorations comprennent six maisons en bois à un corps de logis, connues comme les Nos. 178 à 188 de la rue St-André et ayant deux chambres et un cabinet à chaque maison, citerne, etc., et rapportant environ $37 par mois pour toutes.
6° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Chippewa et St. Thomas, désignés par les Nos 1 et 2, le lot No 1 formant le coin des rues Chippewa et Washington, et mesure 30 pieds de face à la rue Washington, 32 pieds et 2 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et une façade sur la rue Chippewa de 100 pieds et 5 lignes et une profondeur sur la ligne du côté opposé, le divisant du lot No 2, de 100 pieds; le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages connue comme le No 53 Avenue Washington, ayant un corridor, 7 chambres, gaz et installations, citernes et puits, jardin sur le côté, arbres fruitiers, cour pavée, etc., valant $40 par mois.
7° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Washington, St-Thomas et Chippewa, désignée par la lettre "E," de l'îlot No 58, et mesure 35 pieds, 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis connu comme les Nos. 46 et 48 rue Washington et ayant 2 chambres, un cabinet et une cuisine de chaque côté, 3 citernes, lieu d'aisance, hangars, etc., et rapportant $16 par mois.
8° Trois lots de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 5; les lots Nos 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesure 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin des rues Washington et Chippewa.
Sur le lot No 1 il y a une petite maison en bois occupée par un boucher et un magasin de fruits et le tout rapporte $25 par mois.
9° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, l'îlet borné par les rues Carondelet, Philippe, St-Charles et Jackson, et portant les Nos 1, 2 et 3, et contigus. Ils mesurent comme suit: Le No 1 forme l'angle des rues Carondelet et Philippe, et a 33 pieds de face sur la rue Carondelet sur 120 pieds 3 pouces de profondeur et de façade rue Philippe; 120 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 2; et, 41 pieds 7 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 30 pieds de façade sur la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent sur le terrain No 1, une maison en bois à deux étages portant le No 556 de la rue Carondelet. Cette demeure a 7 chambres, citerne, auvents, etc. elle rapporte $20 par mois. Sur le terrain No 2, il y a une maison en bois à deux étages, portant le No 558 rue Carondelet; elle a 8 chambres, citerne, etc., elle rapporte $8 par mois. Sur le terrain No 3, il y a une nouvelle maison cottage double en bois, converte en ardoises, portant les Nos. 554 et 554 1/2 rue Carondelet; elles ont chacune 5 chambres, citerne, auvent, et gaz de chaque côté dans toute la maison, cour carrelée, etc.; elles rapportent chacune $20 par mois et sont louées.
10° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le lot No 27 et borné par les rues Magnolia, Clara, Sixième et Washington, subdivisé en 28 terrains numérotés de 1 à 28 inclusivement, et mesurant comme suit: Les terrains de 1 et de 22 à 28, inclusivement, (8 terrains) sont contigus, le terrain No 1, formant le coin des rues Washington et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur et de façade rue Magnolia; les terrains 2, 3 et 28 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Washington sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme l'angle des rues Washington et Clara et mesure 30 pieds 1 pouce et 2 lignes rue Washington et 128 pieds de façade et de profondeur sur la rue Clara. Les terrains 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Magnolia sur 121 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.
Les terrains 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 16 sont contigus et mesurent comme suit: Le terrain No. 8 forme l'angle des rues Sixième et Magnolia, et mesure 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les Nos 9 et 14 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de façade rue Sixième, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains 10, 11, 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds 0 pouces de façade rue Sixième sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 forme le coin des rues Sixième et Clara, et mesure 30 pieds 1 pouce et deux lignes de façade rue Sixième, sur une profondeur et façade rue Clara de 128 pieds entre lignes parallèles. Les terrains Nos 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Clara sur 121 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois ayant 5 ou 6 chambres, citerne, etc. Elle est louée comme vacherie à $12 par mois, avec privilège de 3 mois d'avis pour la possession. Le hangar extérieur et 1/2 de l'écurie appartiennent au locataire.

Sixième District.

11° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Constance et Laurel, désignés par les Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 28 pieds 10 pouces et 3 lignes de façade rue Austerlitz, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Terrains de choix pour y bâtir.
12° Cinq terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel, désignés par les lettres A, B, C, D et E du carré d'îlot No 175. Les terrains A, B et C sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Constance, sur 100 pieds de profondeur. Le terrain A forme le coin des rues Constance et Cadiz. Le terrain D mesure 30 pieds de façade rue Constance, sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain E mesure 30 pieds de façade rue Cadiz, sur une profondeur de 150 pieds, le tout entre lignes parallèles, et sont contigus aux limites intérieures des terrains A, B, C et D.
Il y a une petite maison en bois sur chacun des terrains E et D, ayant 3 chambres, citerne et auvent. Chaque maison rapporte $8 de loyer par mois.
13° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Valence, Baronne, Cadiz et Carondelet, désignés par les Nos 19 et 20 dans le carré d'îlet No 439. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de façade rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Deux terrains de choix pour y bâtir, chemin rouillé et gas devant, sont élevés et secs, dans un voisinage lentement apprécié.
14° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet le même que le précédent, portant les Nos 23 et 24. Les dits terrains sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Carondelet, sur 151 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces terrains sont les débris de briques, etc., d'une maison à deux étages détruite par un incendie, barrière, et en bon état; un bon site pour y construire. Le tout de ces dimensions sont plus ou moins d'après les plans de Williams et Patton, architectes et voyers, et peuvent être vus à la vente.
Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en paiements égaux à un, deux et trois ans avec 7 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement, les billets de crédit seront divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur, et les clauses usuelles de 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procédures, l'assurance et le transfert des polices, et toutes les autres clauses de garantie usuelles, incluant le pacte de non-aliénation, les divers acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1886, en sus de leurs enchères, et feront un dépôt en argent comptant de 10 0/0 sur les lieux pour lier les ventes.
Les revenus revenant aux acquéreurs du jour de la vente.
Actes de vente pardevant Andew Hero Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes dues et exigibles en 1888.
8 jan—8, 15, 22, 29—5, 11, 18 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Enterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1888, Dossier No 20,367 dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan:

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° **Un lot de terre** avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent quatre-vingt deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par le No 26 sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840 déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre vingt quinze pieds de profondeur et borné au fond par le reste du lot numéro quinze.
Les améliorations comprennent **un cottage double en bois recouvert en ardoises**, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt huit, borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant T. J. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Franklin sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent **un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises** avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc. de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres. 10 0/0 payé comptant sur les lieux. les acquéreurs assumant en outre les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 janv 14 22 29—fév 5 12 18

PAR HOEY & O'CONNOR.

Meubles et effets mobiliers.

Montre en or et Bibliothèque.

Succession du Très Rév Mgr P. F. Allen.

No 21,730—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—JEUDI, 26 janvier 1888, à 11 heures du matin au local No 149 rue du Camp entre les rues Gired et Julia en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 janvier 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession:
Tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession d'après un inventaire enregistré en Cour comprenant en partie; deux mobiliers de salon et plusieurs mobiliers de chambre à coucher; une montre et chaîne en or, et la bibliothèque du mort, qui peut être vue avant la vente.
Conditions—Comptant avant livraison.
14 jan—14, 15, 21, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques sites pour bâtir, Nos 292 à 300 rue Magazine.

Occupés actuellement par des écuries, et

Résidence rue Clio.

Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.

Hugh W. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,148.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, Juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:
1° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Gaiennié ou Clio, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de hangars et d'écuries à un étage, le tout connu comme Nos 292 à 300 rue Magazine et occupés actuellement par les écuries de "Singer Manufacturing Co." et se loue à raison de $60 par mois.
2° La bâtisse en briques à deux étages, No. 107 rue Gaiennié ou Clio, dans le même îlet que la propriété décrite ci-dessus et adjacente au fond à celle-ci. Le terrain est composé de deux lots, désignés comme C et D, sur une esquisse par De Armas, voyer, et mesure comme suit, à savoir:
Le lot C mesure 33 pieds de face sur la rue Gaiennié ou Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot D adjacent au fond, mesure 29 pieds 0 pouces 5 lignes à l'arrière du dit lot C, sur 16 pieds de profondeur—le tout mesure américaine—la bâtisse est retirée de la rue, avec plateforme devant, galeries devant et sur le côté, et quelque 8 chambres ou plus—est occupée par Mme Cronan, payant un loyer de $20 par mois.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant un intérêt de 7 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec les autres clauses de garanties usuelles. Les billets seront subdivisés en coupons si on le désire. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera fait au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chas. O. Andry, notaire.
17déc—17 24 31—7 14 21 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Succession de Duncan F. Kenner.
No 21,664—Cour Civile du District, paroisse d'Orléans.

Actions, Bons, etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, actuellement en congé, ordres datés respectivement du 3 et 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:
1° Dix actions du fonds capital de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
2° Dix actions du capital de la compagnie du Gaz de la ville de Jefferson.
3° Deux actions du capital de l'Association de la Variété.
4° Cinq actions du capital du Nouveau Jockey Club de la Louisiane.
5° Une action de cinquante piastres de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans, selon le certificat 660, daté du 27 mars 1881.
6° Un bon première hypothèque "Gold construction" du N. O. Pacific Railway Co.
7° Quatre reçus d'un total de $250 pour une action au capital de la Bourse aux Sucres de la Nouvelle Orléans.
Condition—Comptant sur transfert.
14 jan—14 21 28

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Trois plantations sucrières.

Les habitations Hermitage et Houma

Dans la paroisse Ascension.

La plantation Hollywood

Dans la paroisse Est Baton Rouge.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureau No 5 rue Carondelet—Le SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu de trois ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", actuellement absent sur un congé, datés respectivement le 28 décembre 1887, et le 3 et le 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan, à savoir:
1° La propriété de valeur connue comme la **Plantation Hermitage**, située dans la paroisse Ascension sur la rive gauche du fleuve Mississipi, près de la ville de Donaldsonville, et composée des morceaux de terre suivants, à savoir:
A.—Un morceau de terre ou une plantation mesurant 32 arpents de face sur le dit fleuve, plus ou moins, avec telle profondeur qui peut y appartenir, les bornes convergeant bornées à la partie supérieure par des terres appartenant anciennement à la succession de S. Nabord Braud et à la partie inférieure par les terres de la veuve Louis Colomb et appartenant maintenant à Kelly Frères.
B.—Un autre morceau de terre situé dans la même paroisse, sur la même rive du fleuve, **juste en face de la ville de Donaldsonville** et à la partie supérieure des morceaux de terre précédemment décrits, ayant 430 arpents superficiels, plus ou moins, bornés à la partie supérieure par des terres appartenant anciennement à la succession de S. Nabord Braud et récemment à Anthony Bringier, et à la partie inférieure par des terres appartenant anciennement à J. Braud, Jr.
Les deux morceaux de terre ayant deux mille arpents superficiels plus ou moins.
C.—Un morceau de terre situé dans la paroisse Ascension, rive gauche du fleuve Mississipi, presque en face de la ville de Donaldsonville, connu comme la **Plantation Picayune** borné au-dessus et au-dessous par les deux morceaux de terre décrits ci-dessus, et au fond par les terres de Kelly frères, le dit morceau mesurant sur sa façade sur le dit fleuve Mississipi 15 arpents, plus ou moins et en profondeur trente-sept 1/2 arpents, plus ou moins, ayant environ 230 acres superficiels, plus ou moins, conformément aux titres.
Tout le morceau de terre **actuellement connu comme la plantation Hermitage**, étant borné à la partie inférieure par la plantation Bocage, des frères Kelly et appartenant anciennement à Mme Vve Louis Colomb, et à la partie supérieure par la terre de Anthony Bringier, anciennement de la succession de S. Nabord Braud. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent: deux résidences de première classe, cabanes, maison pour économe, de grandes écuries, ateliers pour mécaniciens et charpentiers, une sucrerie construite en briques avec tout en ardoises celles-ci de première qualité, ayant six bouilloires Reboux & Wilcox et 4 bouilloires cylindriques; une machine à broyer avec rouillet; un moulin à 3 rouleaux de 32x78 pouces, n'ayant pas de supérieur dans l'Etat, un Globe pan ayant une capacité de 24,000 livres de sucre, avec train ouvert. Aussi cinquante mules, onze wagons, instruments aratoires, etc.
Cette propriété est supérieure. Elle a des ... ment canne plante ... 130 acres de cannes d'ratoons plantées et ... et la terre travaillée et à donné dans l'attention de planter plus de 100 acres additionnels, et 170 acres de souches de première année, ... de toute la saison et une mine de charbon ... 4 à 5000 barils.
La sucrerie et les machines sont admirablement adaptées pour une fabrique ... pour celle ... du ...
2° Vingt-trois centièmes 20/100 ... de la Houmas à Braud ... rive gauche du fleuve Mississipi paroisse Ascension à environ 6 milles au-dessous de Donaldsonville ... arpents, 12 1/2 arpents ... 40 arpents de ...
3° Une certaine habitation dans la paroisse d'Est Baton Rouge ... à la ville de Baton Rouge ... Hollywood ayant environ 1240 acres. ... Une demi-superficie de terrain ... vendu par D. F. Kenner à M. Dalgre ... berry Grove et ...
Il y a une résidence ... la propriété et une sucrerie en briques ... train ouvert ... moulin ... cabanes ...
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, la portion à crédit pour des billets de l'acquéreur à son propre ordre, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devra renfermer ... pour frais d'avocat. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur ensemble avec les clauses de garantie usuelles.
Actes de vente au frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, notaire. Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.
11janv—11 21 28—4 11fév

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage en bois et une grocerie avec un grand terrain, à Greenville, Sixième District.

Succession de John E. Schroeder, décédé.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 21 décembre 1887, Dossier No 22,559, pour compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Greenville, dans l'îlet No 51, borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé, connue actuellement comme le Parc Audubon, les rues Walnut, Féliciana et Louisa et mesure 44 pieds plus ou moins de face à la rue Féliciana, environ 150 pieds de profondeur sur la ligne du dit Parc, et 153 pieds de profondeur et face à la rue Walnut, et borné au fond par un lot de terre vendu par Victor Hébert à J. M. Balthazar.
Les améliorations consistent en un **cottage élevé en bois, couvert en ardoises**, ayant 4 chambres, citerne, etc., et une maison en bois à un étage servant de grocerie.
Conditions—Comptant en passant les titres. 10 0/0 payés comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera, en outre, les taxes dues et exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27déc—27 Jan 1 8 15 22 28

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ACTIONS

DE LA

New Orleans Insurance Company,

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de

LAFITTE ET DUFILHO,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 18,266.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place**, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1888, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée:
20 Actions de la New Orleans Insurance Company.
Conditions—Comptant sur adjudication.
10 janv—10, 14, 18, 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés donnant un bon rapport,

No 130 et 132 rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre—Double corps de logis.

No. 5 rue Annette entre St. Claude et Marais—Résidence en bois à un étage.

No. 158 rue Galvez entre Dumaine et Ste Anne—Joli cottage.

Cottage élégant dans la ville de Mandeville, paroisse St. Tammany.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.

No 22,720—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 décembre 1887, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-après, à savoir:
1° Un morceau ou une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Galvez, Dumaine, Ste. Anne et Johnson**, qui doit être pris à une distance de 78 pieds du coin des rues **Dumaine et Galvez**, la dite portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue **Galvez**, sur 33 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La dite portion de terre étant formée de tout une portion de terre désignée par la lettre A sur une esquisse annexée à un acte pardevant A. E. Bienvenu, le 18 octobre, 1879, et de la portion du fond du lot de terre désigné par le No. 10 sur un plan de L. Surgi, daté le 6 janvier, 1848, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No. 37, du livre de plans No. 3. Etant la même propriété qui a été achetée par Louis Ernest Lehmann comme tuteur de et pour le compte de son enfant mineure, Louise Mathilde Lehmann de Edouard Hermann Lehmann, d'après un acte de vente exécuté pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 22 avril 1878, et enregistré aux bureaux des aliénations dans le livre 111, folio 473.
Les améliorations comprennent un joli cottage, avec 2 chambres et une cuisine, hangar pour laver, lieux d'aisance, citerne, etc., connu par le numéro municipal **158 rue Galvez.**
2° Un lot de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Annette, Bons-Enfants, (St-Claude), Marais**, anciennement **Morales, et St-Antoine**, et mesurant, d'après une esquisse dressée par Edgard Pilié, architecte, le 29 février 1884 et annexée à un acte de vente fait par W. A. Bienvenu et autres à Emilio Augand, exécuté pardevant P. E. Théard, notaire, le 31 mars 1884, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine. Etant la même propriété que Edward H. Lehman a achetée comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Emile Augand, d'après un acte pardevant Omer Villeré, notaire, le 12 juin 1884, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 119, folio 583.
Les améliorations comprennent une maison en bois avec toit en ardoises, ayant 4 chambres et un cabinet, une cuisine à un étage avec 2 chambres, deux citernes, water-works, lieux d'aisance, etc., connue comme le numéro municipal 5 rue **Annette.**
3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Bourbon, Royale, Toulouse et St-Pierre**, mesurant 30 pieds de face à la rue **Bourbon**, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehman comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann des héritiers et représentants légaux de Louis Muh, d'après un acte pardevant R. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1884, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 121, folio 106. Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis en briques ayant un étage et un attic ayant en rez-de-chaussée 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, une chambre dans l'attic à chaque corps de logis, avec cour pour une cuisine en bois à un étage avec deux chambres, corridor de chaque côté, deux citernes, water-works, lieux d'aisance, etc., le tout connu comme ... par les numéros municipaux 130 et 132 rue Bourbon.
4° Une portion de terre située à Mandeville dans la paroisse St-Tammany, en et Etat, ayant en mesure française 30 pieds de face à la rue Carroll sur 150 pieds ... de profondeur étant partie d'un lot ... le No 26 sur un plan de Bringier ... déposé au bureau de feu Felix De Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de 210 pieds du coin des rues Lake et Carroll, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant. Les dits biens, droits et privilèges, étant les biens qui sont attachés à la propriété décrite ci-dessus.
Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehman comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehman de Charles Peter Israel, d'après un acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 16 septembre 1884, enregistré au bureau des aliénations, livre L, folios 347 à 349 de la paroisse St Tammany.
Les améliorations comprennent une jolie résidence avec cuisine de cinq chambres et cabinets, corridor, au centre, cuisine, remise et écurie, etc., etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans en paiements égaux, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanties par hypothèque et toutes les clauses de garantie usuelles.
Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28 31 jan 7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier et Quatrième Districts.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.

Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.

Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.

A l'encan.

Succession de Mme R. E. Dumestre.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau 9 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 27 septembre 1887, Dossier No 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme R. E. Dumestre, il sera vendu, à l'encan:
1° **Trois terrains de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet (récemment Jackson) Liberté (récemment Tremé), Commune et Marais, désignés comme lots numéros "quatre", "cinq" et "six" et partie du lot numéro "trois". Les dits trois lots mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec corridor au centre, et connu comme le No 40 rue Liberté.
2° **Une portion de terre de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces, plus ou moins; la dite portion de terre étant la moitié du lot primitif désigné par le lot No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé au bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis connu comme les Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.
3° **Un lot de terre de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage résidence à double corps de logis, Nos 323 et 323 1/2 rue Jackson.
Les mesures ci-dessus sont conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés octobre 1887, et sont toutes plus ou moins, en mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles; 10 pour cent payés comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10 jan—10 15 22 29 fév 5, 11

Succession de Victoire Hellocq, femme de Jean Sabathé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,824—Division E.—Attendu que Bernard Borie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Victoire Sabathé, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3janv—3,7,12

Succession de Théodore Vogelsang.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23,004—Division—Attendu que Wilhelmine Brüning a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Théodore Vogelsang, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 janv—11,15,20

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Meubles, etc.

Succession de Mary Barrett, femme de Wm H. Bourke, No 21,873.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale. MERCREDI, 25 janvier 1888, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, No 244 rue Girod, entre Remparts et Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable E. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," siégeant à la place de l'Honorable William T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B," actuellement absent, sur un congé, le contenu du dit local pour le compte de la dite succession, consistant en partie de:
Meubles et autres effets mobiliers, etc.
Conditions—Comptant.
14 jan—18, 21, 25.

Piano Pleyel—Meubles.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 22,726.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale—LUNDI, 23 janvier 1888, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 décembre 1887, pour compte de la dite succession.
Un piano Pleyel—Un assortiment de meubles, etc.
Conditions—Comptant.
11janv—11,14,19,23.

ACTIONS,

Billets à ordre, Jugements, Obligations, Réclamations, etc.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de

LAFITTE ET DUFILHO,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 18266.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 16 janvier 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place**, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, en date du ... février 1888, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée:
Divers billets à ordre, obligations, jugements, réclamations, etc.
10 Actions de ... Telephone Company.
2 Actions ... Exchange.
5 Actions New Orleans Insurance Association.
2 Actions Louisiana Sugar Exchange.
Le tout sera vendu ... conditions.
Conditions—Comptant.
4 jan—4, 7, 11, 14 ...

Placements d'argent rémunérateurs

Dans des propriétés améliorées du Premier District.

Au coin des rues **Girod et Dryades** une bâtisse en briques à un étage au coin même et une en briques à deux étages, façade rue Dryades, occupée comme une épicerie de fantaisie faisant le détail.

Nos 216 et 216 1/2 rue **Dryades**, entre Julia et Girod, deux bâtisses à un étage.

Nos 222, 224 et 226 rue **Dryades** entre Girod et Julia, deux bâtisses à un étage.

No 244 rue **Girod**, entre Remparts et Dryades, maison de résidence en briques à deux étages.

Succession de **Marie Barrett**, épouse de Wm H. Bourke.

No 21,873—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan à la

BOURSE DES ENCANTEURS,

Nos 72 et 74 rue **St Charles**, entre la rue Gravier et ... Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe ... Cour Civile de District ... le 30 décembre 1887 ... pour le compte de la dite succession, à savoir:
1° Un certain ... de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Girod, Julia et ..., désigné par le No ... sur un plan de ... mesurant ... de face sur la rue Dryades ... des rues **Philippa et Girod**, acquis par ...
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage ... une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue **Dryades** ...
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District ... par les rues **Dryades, Julie, Girod et Remparts** ... mesurant 32 pieds ... Nos 216, 216 1/2 rue Dryades ...
3° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ... dans le Premier District ... par les rues **Girod, Remparts, Dryades et Julie** ... rue **Girod** ... 244 rue Girod ...
4° Un lot de terre ... dans le Premier District ... par les rues **Dryades, Girod, Remparts et Julie** ... 60 pieds de face à la rue **Dryades** ... succession de Nicolas Daly ... O. Drouet ... 1877.
Les améliorations comprennent ... bâtisses à un étage ... les numéros municipaux 222, 224, 226 rue Dryades ... $10 par mois. Pas de bail.
Conditions—Comptant ... l'adjudication.
Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs.
17déc—17 24 31—7 14 21 jan

Propriétés dans le Troisième District,

Coin de la London Avenue et de la rue Vertu,

Rue Liberaux, entre Havana et Promenade de Londres.

Succession de Lena Hartley, épouse décédée de George Schwend.

No 22,310.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place**, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du ... décembre 1887, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° La moitié indivise d'intérêt d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 27, de l'îlet No 35 ... compris entre les rues Havana, Libéraux et ... et la ... de Londres, sur un plan ... J. A. Preys, le 2me jour de mai 1844, déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, ... Lequel lot de terre mesure un pied ... à la rue Liberaux sur une profondeur de 150 pieds 10 pouces, et par le consentement de l'époux survivant en communauté, l'autre moitié d'intérêt indivise sera vendue.
2° La moitié indivise d'intérêt dans quatre lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 43 borné par l'avenue London et les rues Magistrate, New Orleans et Vertue, les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 7, 8, 9 et 10 sur un plan de C. Gidaix, en date du 19 décembre 1840, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: le lot No 7 mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'avenue London sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles et face à la rue Vertue et forme l'encoignure, et les lots Nos 8, 9 et 10 mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue London sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits et privilèges qui y appartiennent et par le consentement de l'époux survivant en communauté, l'autre moitié d'intérêt indivis sera vendue.
Conditions, comptant à l'adjudication.
Actes de vente, pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 14

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres, à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix infimes.
F. GAUPP,
102..........Rue Conti..........102
8juin—Dim